

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du CDJE 76 du 02 Septembre 2023

Début de la séance à 14h40

M. DEREGNAUCOURT, Président du CDJE 76, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et remercie le club de Doudeville pour son accueil.

1- Rapport moral :

La saison 2022/2023 a été une saison de reprise « normale » après COVID.

Toutes les compétitions organisées par le CDJE 76 ont pu se dérouler normalement.

Le Président passe à son rapport moral.

Il présente le rapport d'activité de la saison 2022/2023 (voir document joint) et précise que les comptes vont du 01/08/2022 au 31/07/2023.

- Championnat de France Jeunes, phase départementale :

Il a été organisé en Novembre 2022 par le club d'échecs de Petit-Caux. Le CDJE tient à féliciter le club pour cette organisation.

Cette année il aura lieu à Gonfreville l'Orcher, les dates seront diffusées prochainement.

Un point sur les différentes commissions est fait et sera développé ensuite.

Il tient à préciser l'action faite, dans le cadre du développement, à l'école de Darnétal où 180 jeunes ont été initiés sur une période de deux mois.

- Rapides du CDJE 76 :

M.DEREGNAUCOURT remercie Xavier LARIVIÈRE en charge de la commission communication pour la qualité de son travail.

Cette année le CDJE 76 prenait à nouveau 1€ par participant, un mail de rappel a été envoyé aux clubs qui n'avaient pas réglés. et qu'un club ne peut organiser qu'un rapide comptant pour les rapides du CDJE 76.

- Championnat Départemental 76 :

L'équipe se compose de 4 joueurs. Les matchs se jouent en aller-retour le Samedi après-midi.

Un trophée est mis en jeu chaque année.

Le club de Rouen, champion Départemental de la saison 2021/2022, repart à nouveau avec le trophée cette saison. Félicitations.

Vote à l'unanimité sur le rapport moral

2- Rapport des commissions :

a) Commission féminine :

Mme DEREGNAUCOURT explique que dans le cadre de l'organisation du Challenge des parties rapides du CDJE 76, chaque club organisateur a reçu une subvention de 50 €, sans même en avoir fait la demande.

Cependant, cette subvention doit être pour l'achat de lots ou de coupe mais en aucun cas servir à servir pour les prix en numéraire.

Enfin, il est rappelé que l'aide apportée pour les actions féminines doivent concerner des actions ouvertes à toutes et à tous et non pas uniquement aux membres d'un club.

Une petite photo avec une ligne ou deux sont demandées afin d'établir le compte-rendu qui sera adressé au Conseil Départemental et qui sert pour les demandes de futures subventions.

b) Commission handicap :

Mme ZANIN qui pilote cette commission précise qu'un contact sera pris avec les IMPPro.

Les initiations peuvent être financées, à hauteur de ses disponibilités, par le CDJE 76.

Toute demande est à faire auprès de Mme ZANIN et rappelle qu'une convention a été signée entre la FFE et l'Éducation Nationale.

c) Commission Communication :

M. DEREGNAUCOURT tient encore à remercier M. LARIVIÈRE pour son excellent travail.

Le site internet est de qualité.

d) Commission Développement :

Il est précisé que ce sont les clubs qui doivent faire leurs demandes de subventions et que le CDJE peut aider en complément. Cependant, avant de faire la demande les clubs doivent en informer le CDJE pour la validation informatique.

Tous les 4 ans, il y a la possibilité de faire une demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'acquisition de matériel sportif.

Le CDJE 76 souhaite piloter un dossier de subvention pour l'achat de pendules, jeux et DGT.

M. DEREGNAUCOURT explique le fonctionnement : les clubs envoient leurs demandes d'achats au CDJE 76 et s'engagent à s'y tenir. Suite à la demande des clubs, le CDJE 76 instruit le dossier auprès du Conseil Départemental.

Les achats et le paiement se font sur 3 ans : 40% pris en charge par le Conseil Départemental et 60% restant à la charge du club.

Un mail sera envoyé au club afin de déterminer leur besoin ou non avec la date maximum pour la réponse.

Il a été demandé au CDJE s'il était possible lors d'interventions de demander une petite subvention auprès du comité afin d'acheter des lots. Une réponse favorable a été donnée.

e) Commission Scolaire :

Cette commission doit être pilotée par le CDJE 76.

M. COLLIOU sera le nouveau référent.

Le problème des zones est toujours un problème auquel est venu s'ajouter le problème de l'arbitrage imposé par la FFE et auquel nous ne pouvons déroger.

Les clubs qui organisent des phases peuvent d'adresser auprès du CDJE pour le problème de l'arbitrage et doivent informer des dates d'organisation.

f) Commission arbitrage :

Le CDJE souhaite proposer aux clubs une formation d'arbitre club et de remise à niveau. Des renseignements vont être pris auprès de la FFE concernant le statut d'initiateur.

g) Commission technique :

Concernant le challenge des parties rapides, il est demandé aux clubs d'envoyer rapidement leurs affiches à M. LARIVIÈRE afin de les mettre sur le site même s'ils n'ont pas toutes les informations dessus (comme le lieu de jeu), **ainsi que les boules papis**.

Un nouveau règlement a été mis en place pour cette saison 2023/2024 et concerne les conditions de participation. Il sera envoyé aux clubs et mis en ligne sur le site du CDJE.

De plus, il a été décidé de ne plus demander 1€ par participant aux clubs organisateurs, en contre partie les prix seront diminués sachant que les vainqueurs ont déjà des prix lors des rapides.

Pour la saison 2023/2024, les dates sont presque toutes fixées par les clubs. La 1^{ère} journée aura lieu le Dimanche 1^{er} Octobre à Gonfreville l'Orcher.

- Dimanche 21 Janvier 2024 : Doudeville
- Dimanche 18 Février 2024 : Petit Caux
- Dimanche 07 Avril 2024 : Saint Etienne du Rouvray

Petite information : l'open de Gonfreville se tiendra du 30 Mars au 1^{er} Avril 2024

Concernant le Challenge Départemental 76, il est changé dans le règlement l'Élo maximum à la 1^{ère} ronde qui est de – de 1600.

L'équipe se compose de 4 joueurs. Les matchs se jouent en aller-retour le Samedi après-midi.

Le nom des équipes, mettre A B Et non plus 4 5

Un trophée est mis en jeu chaque année.

Merci d'inscrire vos équipes auprès de Gaëtan afin que le calendrier soit établi (un mail va être adressé aux clubs).

M. DEREGNAUCOURT rappelle que le CDJE 76 fait le prêt de pendules et de jeux, cependant le matériel n'est pas toujours respecté (pièces en plastiques mises dans les boites à la place des pièces en bois, pas la bonne taille des pièces...). Un travail va devoir être fait afin de remettre les jeux correctement. Merci de respecter ce qui est prêté.

Un mail a été envoyé aux clubs concernant les différentes dates pour les demandes de subventions du Conseil Départemental.

3. Rapport financier :

La parole est laissée à Mme ZANIN, trésorière du CDJE 76.

Les comptes sont sains. Mme ZANIN explique les différentes lignes budgétaires.

Il est passé ensuite au prévisionnel qui sera ajusté avec les réponses des clubs concernant la demande d'équipements.

Le rapport financier et la décharge du trésorier sont votés.

Vote à l'unanimité

4- Questions diverses

La coupe Loubatière sera organisée par le club de Rouen , la date retenue à ce jour est celle du 3 Décembre.

La parole est laissé à Lucas DEREGNAUCOURT afin d'expliquer le projet des championnats du monde de parties rapides en équipe.

Lucas explique qu'il revient de Dusseldorf où il a participé au championnat du monde de parties rapides en équipe. Il a pu côtoyer les plus grands qui se sont prêtés au jeu des autographes et des photos, qui discutaient avec les joueurs amateurs comme Caruana, Népo, So, Anand...

Vivre cette expérience est exceptionnel pour un joueur.

Le but est de faire participer une équipe composée de joueurs seinomarins l'an prochain.

L'équipe doit être composée de 6 joueurs minimum et de 9 maximum, avec une féminine et un joueur n'ayant jamais atteint les 2000 ELO.

Les clubs seinomarins pourront mettre un joueur de leur club afin de participer (un certain niveau sera requis car la compétition reste d'un niveau élevé).

Le CDJE 76 souhaite trouver un partenariat à hauteur de 1500€ pour cette action et une demande de subvention sera déposée auprès du Conseil Départemental.

Les membres présents adhèrent positivement à ce projet.

Fin de la séance à 16h40.